

PROCES-VERBAL MARDI 9 MAI 2023 – 19 h 30

	Norguet Sylvie	Desvaux Philippe	Moyer Franek	Corbin Martine	François Elodie
	Président de séance				
Présent	x	x	x	x	x
Absent					
Excusé - Pouvoir					
	Provost Annick	Bertin Cyrille	Breton Patrice	Lucas Thierry	Wojnar Loïc
Présent	x	x	x	x	x
Absent					
Excusé - Pouvoir					

Secrétaire de séance : Monsieur DESVAUX Philippe

Ordre du jour :

- 1) Eclairage public – Attribution subventions – Demande de subvention SIDELC 2023
- 2) Motion déserts médicaux
- 3) Aménagement terrain aire de jeux (attribution subventions, choix des jeux, etc...)
- 4) Projets 2024
- 5) Réunion conseil municipal 9 juin 2023 nomination délégués titulaire et suppléants élections sénatoriales
- 6) Questions diverses

1) Eclairage public – Attribution subventions – Demande de subvention SIDELC 2023

La commune obtient 2 subventions de 40% du fonds vert (SIDELC et fonds vert).

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'effectuer les travaux d'éclairage public (ampoules LED, installation d'horloges astronomiques) pour un montant de 15 940 € HT – 19128 € TTC. Le reste à charge pour la commune sera de **3 239 €**.

2) Motion de soutien à des mesures volontaristes contre les déserts médicaux

Le conseil municipal décide de déposer la motion de soutien suivante :

Au moins 8 millions de Françaises et de Français vivent dans un désert médical.

En France, le département le mieux doté compte 3 fois plus de médecins généralistes par habitant que le département le moins bien doté. Cet écart monte à 4 pour les chirurgiens-dentistes, à 18 pour les ophtalmologues, à 23 pour les dermatologues et à 33 pour les pédiatres.

Chaque fois que les déserts médicaux avancent, c'est la République qui recule.

À ce jour, malgré la mobilisation continue des collectivités depuis des années, aucune politique publique n'a véritablement réussi à apporter de réponse durable à la désertification médicale. Les mesures incitatives sont coûteuses, peu efficaces, et favorisent concurrence et surenchère souvent délétères entre les territoires.

Face à l'urgence, il est plus que jamais nécessaire de mettre l'ensemble des solutions possibles sur la table.

En janvier dernier, plus de 200 députés, issus de 9 groupes parlementaires, ont déposé une proposition de loi transpartisane, qui propose de réguler l'installation des médecins dans les territoires pour mieux les répartir - comme cela existe déjà pour les pharmaciens, les sage-femmes, les kinés, les infirmiers libéraux. Ce texte avance, en outre, des réponses concrètes pour démocratiser l'accès aux études de médecine et améliorer l'exercice des soins, afin que chaque Français ait accès à un généraliste, un spécialiste, un chirurgien-dentiste près de chez lui.

Il est nécessaire, pour nos concitoyens et nos territoires, qu'un débat de fond ait lieu au Parlement sur cette question cruciale : le conseil municipal de Villiersfaux forme le vœu que ce texte de loi soit inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale et que le débat parlementaire permette son vote dans les meilleurs délais.

3) Aménagement terrain aire de jeux (attribution subventions, choix des jeux, etc...)

Le conseil municipal décide d'aménager le terrain derrière la mairie en aire de jeux.

Les membres présents ont choisi les jeux qui seront installés, création d'un terrain de boules, installation de tables, bancs, toilettes publiques).

Un aménagement paysager sera également réalisé. La commune a obtenu 80% de subvention sur ce projet.

4) Projets 2024

Madame le Maire explique aux membres présents qu'il reste 2 années de projets pour la commune avant le renouvellement du conseil municipal. Voire 3 si nous incluons 2026.

Madame le Maire demande au conseil municipal de réfléchir sur les différents projets pour les années restantes afin de préparer les dossiers.

- Changement des fenêtres et isolation cantine
- Entretien de la voirie et trottoirs.
- Enfouissement des réseaux rue Admir Petit
- Cimetière. Partie à engazonner.
- Aménagement de la place de l'église après les travaux

La commune a déjà des devis pour certains projets, d'autres devis vont être demandés. Les choix se feront lors d'un prochain conseil municipal.

5) Réunion conseil municipal 9 juin 2023 nomination délégués titulaire et suppléants élections sénatoriales

Madame le Maire rappelle la circulaire préfectorale reçue par lequel elle doit convoquer le conseil municipal le vendredi 9 juin 2023 afin de nommer 1 délégué titulaire et 3 délégués suppléants pour le vote des élections sénatoriales le dimanche 24 septembre 2023. Madame le Maire explique la marche à suivre aux membres présents.

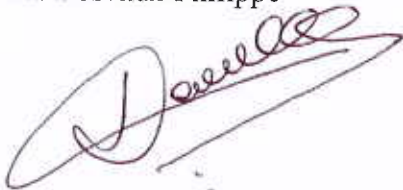
6) Questions diverses

- Point sur les travaux de l'église. Les entreprises ont pris de retard. L'architecte espère que les travaux seront terminés fin juillet.
- Rencontre avec l'inspectrice académique le mercredi 26 avril. Les 3 maires du SIVOS ont rencontré la nouvelle inspectrice d'académie afin de se présenter.
- Dossier du chantier citoyen –Du 28 Août au 1er septembre : la commune a été retenue par la CATV suite à son projet de création de peinture au sol de jeux dans la cour de récréation dans le cadre du chantier citoyen (chantier de 20h).

Séance levée à 22 h 15

Le secrétaire de séance,

M. Desvaux Philippe



Le Maire

Mme Norguet Sylvie



Affiché le 12 mai 2023